

**Contribution T. Liechti – Membre de la Fédération du Val-de-Marne**

Cette contribution est née d'une appréciation d'un traitement faible de la part du PCF de la question des croyances et des religions dans la société française. Celles-ci ne sont que rarement évoquées dans nos débats philosophiques et politiques hors de considérations générales sur la réaffirmation de notre soutien à la liberté de conscience, la liberté de culte et l'engagement contre les discriminations ou atteintes aux droits de certains publics religieux ou assimilés à une religion.

À l'heure de plusieurs offensives réactionnaires soutenues par des groupes religieux extrémistes mais aussi d'une reconfiguration libérale des formes de croyances, il me semblait utile de faire rentrer cette question dans nos débats pour renforcer la qualité de nos positions.

## **Croyances, Religions et Esprit critique**

Le traitement des questions religieuses par les communistes est à peu près aussi vieux que le communisme lui-même remontant à des écrits tels que La Question Juive (1843), la fameuse Contribution à la critique du droit de Hegel (1843) - d'où est tiré la célèbre citation sur « *l'opium des masses* » - ou encore Les Thèses sur Feuerbach (1845) de Marx.

À la lecture du texte du 39<sup>ème</sup> congrès du PCF, la faiblesse du traitement de cette question est très visible, nous nous contentons d'identifier des « *intégrismes qui cherchent à opposer les citoyen-nes entre eux et à faire prévaloir leurs préceptes religieux sur la loi commune* » auxquels nous opposons la réhabilitation de « *l'idéal de laïcité* ». Nous réaffirmons à ce titre « *la garantie de la liberté de conscience, c'est-à-dire le droit pour chacune et chacun de pratiquer le culte de son choix, de ne pas être croyant, ou de critiquer les religions* ».

D'une manière générale et plus globale, la question des croyances et des religions n'est abordée dans notre texte que sous l'angle des libertés et des droits. La critique des religions s'arrête, en elle-même, à la question des « intégrismes » sans les nommer précisément et sans distinguer leurs natures. La question des minorités religieuses est uniquement traitée sous l'angle des discriminations, stigmatisations ou violences essentiellement les formes antisémites et antimusulmanes.

La question reste à poser de notre appréciation de l'évolution et de l'actualité des croyances et pratiques spirituelles et religieuses dans la population française et de la diversité des implications ou rapports qu'elles entretiennent avec la possibilité d'émergence d'un projet émancipateur tel que le PCF prétend porter pour le pays.

### **Contexte des croyances en France**

La France a cette caractéristique rare d'être un pays où la majorité de la population ne se déclare d'aucune religion. Contrairement à ce que laissent entendre certains sujets éditoriaux de différents médias, la part de l'incroyance est en augmentation globale depuis plus de 70 ans, montrant que les grandes religions sont largement en déclin dans le pays.

L'exception à cette règle est celle de la religion musulmane dont la proportion de croyants augmente en France depuis 50-60 ans, passant d'environ 1% des habitants du territoire à 10% aujourd'hui, ce qui en fait la deuxième religion du pays derrière le catholicisme (29%).

Le premier facteur de la religiosité est celui de la transmission religieuse dans la famille, avec un taux variable. Entre 67% et 91% des religieux (en fonction de la religion) se déclarent de la religion de leurs parents dans le pays.

La part des catholiques et des divers chrétiens a donc largement baissée (tout en restant de loin la première religion du pays) de l'effet progressif des taux d'apostasie qui sont les plus forts parmi les catholiques en France et qui semblent corrélés à des pratiques moins actives de la religion confirmées par des taux d'utilisation tendancielle en baisse des lieux de culte, des pratiques culturelles moins respectées et une considération de l'importance de la religion comme facteur d'identité très faible (6%).

De même, si la part de musulmans augmente en proportion, ce n'est que très marginalement l'effet de conversions religieuses mais quasi exclusivement dû au fait que la transmission religieuse est en moyenne statistiquement très haute (91%) en comparaison aux autres religions (84% pour les juifs et 67% pour les chrétiens par exemple) dans des familles souvent issues d'immigrations récentes, celles-ci faisant également statistiquement plus d'enfants (+35,2% d'après le ministère de l'Intérieur). Le facteur de progression de la religion musulmane en France n'est donc pas le produit d'une spiritualité conquérante mais la conséquence de phénomènes démographiques et sociaux purement conjoncturels.

Ces chiffres font également apparaître statistiquement qu'à mesure que le nombre de musulmans augmente, comme à l'instar des autres religions, il fait conjointement augmenter le nombre des dé-convertis et des apostats de cette même religion. L'expression sociale et politique de ces derniers reste en revanche marginale et complexe, principalement face aux difficultés à assumer devant les familles et communautés (la religion restant un facteur fort d'identité pour les musulmans). Ils trouvent également peu d'expression solidaire de la gauche française, celle-ci se démêlant difficilement de la contradiction entre discours d'acceptation des minorités religieuses et intégration de la critique des dites religions parfois perçue - à tort - comme une forme de violence envers les croyants.

Dans ces dynamiques, il est donc normal que ce soit l'absence de religion qui progresse le plus en proportion. Cependant, cette progression doit être relativisée. Ne pas appartenir à une religion n'implique ni d'être strictement athée, ni de ne pas être perméable à des formes de croyances alternatives ésotériques, occultes et/ou pseudoscientifiques hors de l'encadrement religieux. Tout en contradiction, malgré une majorité non-religieuse en France, une large part de croyances sont en progression, y compris chez les plus jeunes. Ainsi, jusqu'à 58% des Français déclarent croire à au moins une croyance surnaturelle ou pseudoscientifique (astrologie, lithothérapie, sorcellerie, cartomanie, etc.), auxquels on peut additionner en parallèle les conspirationnismes de diverses natures et radicalités. Celles-ci n'incarnent pas comme les religions traditionnelles de normes sociales et communautaires structurées mais elles ont pour point commun de favoriser une approche du monde par la pensée magique.

## Actualité des pratiques spirituelles en France

Comme Marx nous rappelle que le « sentiment religieux » est d'abord le produit d'un état des sociétés, c'est dans le paradigme capitaliste libéralisé appliqué à nos sociétés d'Après-Guerre que l'on peut trouver les conditions de l'étiollement religieux traditionnel dont le cadre strict devenu en partie inadapté aux réalités contemporaines en entravant les individualités mais aussi celles d'une recomposition spirituelle offrant diverses croyances moins engageantes à un public plus éclaté et plus diversifié.

On peut ajouter que la religion longtemps majoritaire et dominante en France, le catholicisme, a lui-même suivi une certaine tendance à un assouplissement de ses cadres qui a accompagné cette évolution des pratiques, notamment depuis Vatican II (1962), si bien que les nouveaux prosélytes catholiques les plus agressifs et réactionnaires agissent souvent hors du cadre des instances officielles de l'Église, parfois même en opposition à celles-ci.

De cette façon, la dimension sociale des rites tend à perdre en importance, ce qui conduit à une individualisation de la relation à ces rites et aux croyances sur lesquels ils s'appuient. Ce nouveau rapport aux pratiques moins contraignant s'intègre également très bien au marché capitaliste formant des niches de publics de croyants-consommateurs qui achètent volontiers livres sur le chamanisme quantique ou la mémoire de l'eau, pseudo-thérapie à base de plantes ou de minerais, pseudo-protections contre les ondes électromagnétiques ou les esprits, stages de reconnexion à son « féminin sacré », etc.

C'est également par ces biais nouveaux que des croyances pénètrent sous couvert de bien être ou d'ouverture d'esprit dans la sphère publique comme avec les pages astrologie des magazines ou les rayons bien être en librairie, dans le domaine de la santé via les remboursements de pratiques paramédicales charlatanesques par les mutuelles ou dans le domaine du travail et de la formation via des sociétés spécialisées en formations ou séminaires sophrologie, méditation, etc.

Ces nouvelles formes de comportements de consommation et pratiques spirituelles n'échappent d'ailleurs pas aux pratiquants des religions classiques. D'une part car elles n'existent pas nécessairement en opposition frontale (bien que ces dernières aient une prétention au monopole de la vérité) et d'une autre, car les croyants adoptent des comportements similaires adaptés à leurs croyances. Les exemples les plus mis en avant dans les médias récemment sont ceux de la viande halal ou des adaptations du voile aux tenues sportives qui sont également des marchés de niche. Dans des formes moins visibles et qui font moins polémiques, il existe des variantes similaires dans les autres religions, comme une simple revue des produits souvenirs de pèlerinage à Lourdes le démontrera.

Ces formes de consommations religieuses/spirituelles vont de pair avec une pratique de la religion qui rentre dans des cadres identitaires qui sont parfois similaires à des formes de consommations et de pratiques de consommation laïques. Ainsi, l'IFOP rapporte par exemple que sur la question du port du voile chez les femmes musulmanes : si le port du voile est en progression depuis 2003 (année du débat qui aboutira sur la loi de 2004 relative au port des

signes religieux ostensibles à l'école), les motivations du port du voile ont aussi évolué. Si 80% évoquent en premier lieu une exigence religieuse, la volonté de montrer leur appartenance à la religion musulmane est en nette progression chez les concernées (38%). Du côté des catholiques, ceux-ci se sont félicités de la même manière du nombre record de catéchumènes, notamment adultes, de 2023 à 2025 qui va au-delà du seul « rattrapage » post-covid, relevant dans leurs propres articles (La Croix, La Vie, etc.) de la recherche par ces derniers d'une affirmation de la fierté religieuse mais aussi de la recherche de communauté.

Comme nous l'avons vu précédemment, ces formes de pratiques et de comportements ne sont pas corrélées à une augmentation du nombre de croyants via l'effet de conversions mais très majoritairement dans les dynamiques internes des groupes déjà croyants. On peut comprendre ce renouvellement de pratiques non pas par un « retour du religieux » à proprement parler, mais par un nouveau rapport performatif des religieux à l'expression religieuse motivé aussi bien par des préoccupations identitaires comme la fierté d'appartenir à un groupe que pour des raisons d'image personnelle au sein dudit groupe ou d'image du groupe au sein de la société.

En ce sens d'ailleurs, et contrairement au sentiment médiatique et politique général qui a tendance à exotiser la religion musulmane et ses pratiquants, le comportement des musulmans en France exprimé ainsi traduit en fait d'une dynamique tout à fait française, bien que spécifiquement musulmane.

En découle d'ailleurs des inquiétudes jusque dans les rangs des promoteurs d'un différentialisme musulman : le média autoproclamé « décolonial » PDH (Parole d'Honneur) s'inquiétait fin janvier 2026 par exemple des musulmans « *qui de plus en plus adhèrent à des formes libérales de pratique de l'islam* » et du libéralisme qui introduirait chez eux « *le poison du rapport optionnel à la religion* ». Une obsession commune à l'extrême droite traditionnelle et sa peur identitaire du déracinement.

Les promoteurs de la religion musulmane sur les réseaux sociaux portent exactement les mêmes idées et multiplient les discours prescriptifs sur la performativité de l'expression musulmane de leurs coreligionnaires. Ils sont parfaitement suivis sur cette tendance par des influenceurs prosélytes catholiques tels que le Frère Paul Adrien qui font la promotion de diverses pratiques largement désuètes comme le Carême.

On retrouve des formes similaires de prosélytismes chez tous les influenceurs de diverses obédiences religieuses ou spirituelles qui ont moins pour effet de convertir et de convaincre que de radicaliser un public déjà convaincu.

Des moyens importants sont parfois mis en place dans cet objectif à l'image du financement de milliardaires tel que la famille Bolloré derrière la sortie du très médiatique Dieu, la science, les preuves d'Olivier Bonnassies et Michel-Yves Bolloré, membre de l'Opus Dei, vendu à plus de 200 000 exemplaires depuis sa sortie en 2021 ou le film Sacré Cœur de Sabrina et Steven Gunnell, sorti en 2025 qui a dépassé les 400 000 entrées en salles avec une promotion en bonne partie basée sur le victimisme identitaire chrétien.

## Conséquences politiques des croyances

Sur le papier, ces radicalisations pourraient être anecdotiques et sans conséquences, mais elles forment un public spécifique à se politiser dans le sens identitaire par le biais des communautés croyantes. L'exemple médiatique récent le plus flagrant est la réaction de certains éléments des communautés religieuses qui ont massivement relayé leurs colères contre la cérémonie d'ouverture des JO de Paris allant jusqu'à des communiqués de condamnation comme celui de la conférence des évêques de France, et internationaux comme celui de l'Université Al-Azhar du Caire, la plus haute instance intellectuelle du sunnisme. Son directeur artistique a été victime à cette occasion d'un harcèlement mondial ouvertement sur des bases qui cumulaient homophobie et antisémitisme, validé implicitement par ces autorités religieuses.

Il est à ce titre utile de rappeler qu'en France, la recrudescence des expressions violentes de l'homophobie, comme du sexisme, est en bonne part au moins corrélée à leurs recrudescences internes dans les idées des pratiquants religieux qui sont en moyenne plus homophobes et plus sexistes que la population globale, et encore plus lorsqu'on réduit à la part des religieux les plus pratiquants. Les religions majoritaires en France ne rendent pas sexistes ou homophobes à elles-seules, bien entendu, mais elles fournissent là encore un cadre idéologique anti-critique qui valide et légitime confortablement les discours et comportements favorisant – entre autres - la ségrégation de genres et les défiances homophobes.

Les sondages vont ainsi rapporter qu'un nombre croissant de musulmans va affirmer considérer les lois du Coran comme supérieures à celles de la République, ce qui n'a rien d'étonnant quand on apprend dans l'éducation religieuse à ces mêmes musulmans que les lois humaines ne sont qu'humaines mais celles du Coran divines. Dans le même temps, ces sondages oublient d'interroger les mêmes musulmans sur leur connaissance réelle de ces textes. Or, le contenu précis des textes est largement méconnu des religieux ordinaires (ce qui est vrai au sein de toutes les religions). Rien ne dit que les mêmes musulmans accepteraient dans la pratique d'instaurer la validité légale des violences conjugales (Sourate 4 Verset 34) ou la flagellation des fornicateurs (Sourate 24 Verset 2) telles que prescrites dans les lois coraniques. En revanche, il est clair qu'il sera plus difficile de leur faire accepter de les remettre en question dès lors qu'on a bâti chez eux l'idée de la divinité du texte qui les prescrit et donc l'impossible dissonance cognitive qui découlerait d'une remise en question de leurs fondements moraux.

En ce sens, les organisations politiques – quelque soit le bord dont elles se réclament - qui œuvrent à exploiter les identités ou les sentiments religieux dans des objectifs électoraux à plus ou moins court terme jouent un jeu idéologique dangereux et fondamentalement antiprogressiste qu'elles partagent ou non les idées réactionnaires véhiculées plus ou moins en surface dans les corpus idéologiques des croyances. C'est aussi vrai pour les organisations d'extrême-droite obscurantistes à l'image des réactionnaires européens comme des islamistes qui le font dans une optique de combat civilisationnel que pour les discours pseudo-

progressistes qui vont flatter les publics croyants en validant des récits relativistes ou frontalement opposés aux sciences réduites à l'état d'opinion (parfois assimilées à tort à l'ordre établi). Entre exaltation des identités religieuses, mythe du sexocide des sorcières prétendument féministes, technophobie sous prétexte d'anticapitalisme, etc. les exemples ne manquent pas...

De même, ceux-là qui prônent le « dialogue inter-religieux » comme un moyen pertinent du vivre ensemble produisent, certainement avec de bonnes intentions, la même finalité. En confiant l'autorité de représenter les communautés religieuses aux autorités religieuses elles-mêmes, ils affaiblissent la légitimité des citoyens à se représenter eux-mêmes hors de celles-ci. En défendant en milieu clos de religieux partageant des variantes des mêmes raisonnements métaphysiques, ils affaiblissent l'ambition d'émancipation universaliste partagée dans le projet républicain laïc comme dans le projet communiste. Par ce biais, les non-croyants sont également exclus du dialogue, c'est-à-dire la majorité des citoyens dans le cas français.

En conséquence, de vrais partis progressistes et matérialistes français ne peuvent se réfugier derrière le seul écran de la liberté de conscience sans prendre en considération que le domaine des croyances est en lui-même un affaiblissement de la liberté de conscience, ce que Lénine qualifiait de « bouillard religieux » en son temps. L'émancipation des consciences passe aussi par la capacité à produire la remise en question des préjugés et confusions découlant des croyances de toutes natures qui brouillent l'analyse du monde.

## **Conclusion : Enjeux pour le congrès**

Le rationalisme, la philosophie matérialiste et le marxisme ne sont pas des outils parmi d'autres pour concevoir le monde. Ce sont des outils qui permettent d'approcher la réalité par une conception scientifique du monde, nécessaire pour la transformation révolutionnaire de celui-ci.

Celle-ci ne peut en conséquence qu'irriguer nos publications, nos formations, notre dialogue avec les autres courants de pensée, y compris dans ses dimensions contradictoires. Nous ne pouvons nous permettre le relativisme d'établir que des conceptions magiques du monde seraient à mettre sur la même échelle de valeur que la Vérité, que seule l'étude empirique et scientifique du monde sait approcher.

Ce n'est qu'en reposant précisément ces bases que nous pouvons rompre avec la méfiance injustifiée envers les sciences naturelles, économiques et sociales - ainsi que les industries, l'agriculture, la médecine, etc. - et remettre par celles-ci au cœur de la lutte le changement de système par lequel l'usage de ces moyens découlant de l'intelligence humaine est mis au service du développement collectif et individuel de l'humain.

Notre texte devrait donc à cet égard avoir le courage d'établir avec clarté notre positionnement en faveur de la méthode scientifique, du rationalisme et leur prolongement dans le marxisme.

Ce qui proclame donc en principe la nature athée du projet communiste. Non pas pour exciter les concurrences religieuses mais par souci d'honnêteté pragmatique, pour poser les bases de nos échanges dans une méthodologie critique partagée et ne pas laisser aux relativismes les interstices par lesquels influencer nos débats comme ils influent ceux de la société.

Nous devons établir dans le même ordre que malgré sa philosophie politique objectivement athée et rationaliste, le Parti Communiste est un parti inclusif qui se met à la disposition de toutes celles et tous ceux dont l'objectif est de produire les conditions de l'émancipation des individus sur terre quelque soit leur croyance personnelle et tant que celles-ci n'interfèrent pas comme obstacle avec cet objectif partagé. En ce sens il ne s'oppose pas seulement aux intégristes mais à toutes les forces qui veulent faire des individus d'abord des sujets de leurs communautés avant d'être des individus moteurs de leur propre émancipation.

Dans le prolongement de ces intégrations au texte, il conviendrait pour le Parti Communiste d'irriguer ces travaux avec une appréciation plus régulière des évolutions des diverses croyances dans notre pays par une attention particulière des rédactions et de nos revues, des articles dédiés dans les revues appropriées (ce qui est déjà en partie fait dans la revue Progressistes ou Cause Commune par exemple).

Elle pourrait également permettre des recommandations de comportements moins arbitraires et plus partagées notamment concernant les élus mais aussi les camarades à leurs échelles d'organisation : présence à des événements organisés par des communautés religieuses (Iftar, Yom Kippour, etc.) ? Port du voile pour des élues/représentantes présentées par les communistes ? Etc.

La réflexion ouverte sur le sujet des croyances parmi nos concitoyens pourrait nourrir plus encore les programmes électoraux du Parti Communiste en appuyant des propositions anticléricales capables d'être majoritaire dans la société française : mettre fin à l'enseignement privé confessionnel, abolition du Concordat d'Alsace-Moselle comme formant une exception à la loi de 1905, proposition de réemploi des biens religieux des communes, etc.

### **Sources des données statistiques et sondagières :**

L Drouhot, P Simon, V Tiberj, La diversité religieuse en France : transmissions intergénérationnelles et pratiques selon les origines, Insee références, Edition 2023 (chiffres issus de l'enquête Trajectoires et Origines 2 (Ined-Insee, 2019-2020).

F Kraus, M Tchounikine, L Major, État des lieux du rapport à l'islam et à l'islamisme des musulmans de France, IFOP Opinion, 2025

F Kraus, P Cebille, F Piron, Le regard des Français sur l'homosexualité et la place des LGBT dans la société, IFOP Opinion, 2019

F Kraus, M Tchounikine, N Fridman, La « Bof génération » ? Radioscopie politique des adolescents de 15 à 17 ans, IFOP Opinion, 2026

Les chiffres des sondages IFOP sont utilisés ici avec un maximum de prudence étant donné les limites des méthodologies de l'organisme. Afin d'éviter les biais d'interprétation, ils ont été utilisés dans ce texte sans prendre en compte les interprétations des sondeurs dans leurs rapports car celle-ci peuvent faire l'objet d'erreur d'analyse notamment par l'absence d'appréciation nuancée de la pertinence des intitulés des questions.

## **Annexe : Contribution au débat sur la notion d'Islamophobie et son intégration potentielle dans la terminologie communiste**

Un débat corolaire à la question du rapport entretenu par le PCF aux questions relatives aux religions est le débat sur la pertinence de l'usage du terme islamophobie par les communistes dans un contexte de ciblage régulier des musulmans comme minorité en France et en Europe par l'extrême droite mais aussi de craintes généralisées envers les potentiels actes terroristes islamistes, renforcées par les diverses occurrences depuis au moins les attentats de 2001 aux États-Unis, ainsi que depuis 2015 avec les attentats de Paris et 2023 suite à l'attaque du Hamas envers des cibles civiles en Israël.

Lors du 39<sup>ème</sup> congrès, le débat avait tranché en faveur d'une non-utilisation du terme sur plusieurs arguments et notamment celui du problème de l'indistinction ou tout du moins du manque de clarté de ce terme vis-à-vis de l'importante différence entre rejet de l'islam en tant que religion (ce qui relève de la liberté de conscience, d'opinion et d'expression) ou rejet des musulmans en tant que groupe (ce qui relève de la discrimination). L'argumentation avait établi que l'usage du terme ouvrait à des confusions sans résoudre de problème ou de manque lié à son absence.

Malgré tout, le terme, déjà utilisé par les communistes auparavant, reste régulièrement utilisé dans nos diverses instances locales comme par certains élus communistes en fonction de leurs appréciations personnelles. Même l'échelon national ne se réfère pas au congrès en utilisant le terme dans certains communiqués comme celui du 27/04/2025 relatif à la mort tragique du jeune Aboubakar Cissé assassiné dans le Gard. Le terme était également présent dans le contrat de législature signé par les composantes du Nouveau Front Populaire en 2024 qui proposait – en cas de victoire – la mise en place d'un « *plan interministériel pour analyser, prévenir et lutter contre l'islamophobie en France* » pour lutter contre « *l'omniprésence des discours islamophobes dans certains médias, de presse écrite ou audiovisuelle* ».

Il est probable que le débat revienne donc à nouveau pour le 40<sup>ème</sup> congrès et dans ce cadre, il conviendrait de revenir et d'étoffer nos arguments pour améliorer la qualité de celui-ci :

L'usage ou le non-usage du terme d'islamophobie relève d'un problème de définition. En tenant compte de la composition étymologique du mot, celui-ci peut se traduire par « aversion de l'Islam » ce qui peut se distinguer théoriquement de l'aversion envers les musulmans eux-mêmes mais pas nécessairement, et c'est d'ailleurs l'inverse qui est le plus souvent reconnu.

Aussi, l'usage commun à gauche - et certainement celui qui a été fait par le Parti dans le communiqué ou en signant l'accord précédemment cité - ne conserve de la définition du terme que la dimension synonyme d'« antimusulman » ciblant donc la dimension discriminante. C'est également cet usage qui est reconnu par l'ONU qui stipule que « *l'islamophobie viole les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies* » à la suite de l'adoption d'une résolution le 15 mars 2024.

En revanche, ce n'est pas le cas de toutes les forces qui tentent de graviter dans la périphérie de la gauche française et d'influencer ses débats. C'est le cas de l'influent prédicateur islamiste Elias d'Imzalène, longtemps proche des milieux conspirationnistes et plus récemment de la France Insoumise via la cause palestinienne. Celui-ci définit l'islamophobie comme « *tout ce qui entrave la construction et le développement de la communauté [musulmane], son expression visible ou politique ici même en France ou ailleurs* ». La problématique évidente qui découlerait d'une telle définition serait que la criminalisation de l'Islamophobie reviendrait à la remise en cause de la liberté d'expression, d'opinion et criminaliserait même potentiellement l'esprit critique, la laïcité, etc.

À titre personnel, je pense que ces imprécisions sur la nature du terme devraient nous conduire à maintenir notre position de ne pas en faire usage dans nos moyens d'expression, afin de ne pas impliquer de doutes sur le sens de nos propos. En effet, dans le meilleur des cas, ce terme n'apporte rien par rapport à ses synonymes, dans le pire, il n'apporte que des confusions de sens et un débat inutilement clivant dans la société.

Les seuls arguments en sa faveur seraient donc de s'aligner en termes de vocabulaire sur des groupes plus ou moins marginaux qui, pour des raisons potentiellement douteuses, ont fait de ce débat sémantique une obsession curieuse.

L'alignement sur la terminologie de l'ONU ne se justifie pas spécialement plus, d'autant que nos valeurs et propositions de société sont déjà largement alignées avec l'essentiel du contenu programmatique de la résolution du 15 mars 2024 dans la mesure où celle-ci s'aligne essentiellement sur les principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme auxquelles elle ajoute surtout la préconisation de l'institutionnalisation du dialogue interreligieux (ce qui me semble être une mauvaise proposition, cf. voir la contribution précédente).

Si les communistes souhaitaient malgré tout adopter l'usage plus pérenne et consensuel du terme islamophobie, il conviendrait à minima dans notre texte d'en baliser la définition précise telle que nous la partageons le plus largement afin de clarifier la portée que nous lui donnons. Ce qui n'était pas le cas lors du congrès de 2023 dans les amendements qui ont défendu son usage, les rendant d'autant plus inappropriés.